



Compte rendu des Délibérations du Conseil Municipal.

Le 14 avril 2018 à 9h30 le Conseil Municipal de la Commune de Grépiac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame le Maire.

Etat des conseillers présents et absents :

Prénoms	Noms	Présents	Absents excusés	Procurations	Absents
Claude	ALCIBIADE	x				
Juliette	ALVAREZ	x				
Francis	BETREMIEUX	x				
Jean-Luc	CHIVIALLE	x				
Béatrice	DURAND	x				
Céline	GABRIEL	x				
Hélène	ECHEVARRIA	x				
Dominique	MARQUET		x	Mme GABRIEL Céline		
Patrice	MOULIS	x				
Franck	MUNIGLIA	x				
René	PAVAN		x	M. PIQUEMAL François		
Sylvie	PEREA	x				
François	PIQUEMAL	x				
Yolande	TOURNUT	x				
Laurence	VASSAL	x				
<i>Secrétaire de séance :</i> Juliette ALVAREZ		Total des présents				15
		Quorum				8
		Votants				15

ORDRE DU JOUR

Madame le Maire fait l'appel des Conseillers et fait émarger la feuille de présence. Mme ALVAREZ Juliette est désignée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 9h38

Madame le Maire demande à ce que le compte rendu du Conseil Municipal du 04 avril 2018 soit approuvé. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Madame le Maire rajoute deux points à l'ordre du jour initial et souhaite en débattre en début de séance afin de reprendre le cours de l'ordre du jour.

- 1 Rénovation et insonorisation cantine
- 2 Achat de Véhicules

1 Rénovation et insonorisation cantine

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en janvier dernier la commune a déposé une demande de subvention pour la rénovation des murs de la cuisine et pour le projet d'insonorisation de notre restaurant scolaire.

Nous avons reçu l'arrêté attributif de la subvention DETR de la part de Monsieur le Préfet jeudi dernier (12/04)

La prise en charge n'est pas celle que nous espérons. Seulement 30 % nous ont été attribués.

Après avoir rencontré en urgence M. VINCINI vendredi dernier (13/04), pour une inscription de ce projet au contrat de territoire, nous avons déposé le dossier au Département et avons pu respecter la date limite de dépôt des dossiers (15/04).

Madame le Maire tient à remercier Cécile pour sa réactivité et François PIQUEMAL pour sa disponibilité.

Compte tenu de ces explications, Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la demande de subvention faite au Département.

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Autorise Mme le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables relatives à ce dossier
- Autorise Mme le Maire à inscrire la dépense au BP 2018 article 2131
- Sollicite auprès du Conseil Départemental 31 la subvention la plus élevée possible concernant ces travaux

2. Achat de véhicules

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que depuis l'installation de la nouvelle équipe municipale, elle a la volonté de restructurer les services techniques.

Les agents accompagnés des élus sont en train de travailler sur les aménagements des nouveaux locaux.

Le déménagement est prévu très prochainement.

A l'heure actuelle, nous nous occupons des véhicules.

La Clio devenue trop coûteuse et dangereuse pour les agents vient d'être mise à la casse.

Quant au camion, il peut tomber en panne à tout moment.

Madame le Maire propose de remplacer les deux véhicules par des véhicules d'occasions récents.

Pour le véhicule utilitaire léger, le montant estimé est de 8 000€ avec 20 % en plus ou en moins.

Pour le camion, le coût est estimé à 20 000€ avec 20% en plus ou en moins.

La dépense est prévue au Budget 2018 au compte 2182.

Une subvention sera demandée au Département.

Le conseil Municipal à l'unanimité :

- Autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier ;
- Autorise Madame le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

3. Suppression de Poste Création d'un poste d'adjoint administratif à 28h

Madame le Maire précise à l'assemblée que la structuration ne se limite pas au service technique.

L'équipe administrative composée de Nathalie BROUSSE-CARRETIER à temps plein et de Cécile GAYRAL à temps non complet a aussi besoin que nous réfléchissions à une meilleure organisation du service. Nous devons pouvoir apporter un service de qualité aux usagers. La première phase est celle d'aujourd'hui.

Cécile est actuellement à 18h hebdomadaire : ses compétences sur la gestion de la régie municipale, sur l'état civil, ses facilités d'adaptation aux changements, ses qualités de discrétion ont motivé la demande faite ce jour.

Madame le Maire propose d'augmenter le poste de Mme GAYRAL Cécile à 28h hebdomadaire.

Une étude financière de notre masse salariale réalisée par M. PIQUEMAL montre que la commune peut absorber sans problème une telle évolution.

Le Centre de Gestion a été consulté et a donné un avis favorable.

Après avoir entendu les explications de Mme le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

- De supprimer à compter du 06/04/2018 un emploi permanent à temps non complet de 18h30 hebdomadaire d'Adjoint Administratif 2^{ème} classe
- De créer à compter de cette même date, un emploi permanent à temps non complet de 28h hebdomadaire d'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe.

4. Vote du Compte Administratif 2017

Madame le Maire souhaite avant de laisser la parole à M. PIQUEMAL remercier Nathalie BROUSSE-CARRETIER.

Ces derniers jours ont été chargés pour elle. Nous l'avons sollicité sans cesse pour des changements, des ajustements qu'elle a toujours faits avec le sourire.

Hier encore, nous décidions conjointement avec le binôme Francis BETREMIEUX et François PIQUEMAL de faire quelques modifications dans le budget.

Madame le Maire remercie sa bienveillance.

C'est le premier budget de l'équipe municipale et l'enjeu est important.

Grâce à son expérience et ses compétences Nathalie a su nous épauler et nous guider dans cette construction.

Madame le Maire souhaite également remercier Francis BETREMIEUX pour son investissement grandissant auprès de François PIQUEMAL.

Madame le Maire laisse la parole à M. PIQUEMAL adjoint chargé des finances et du budget.

Monsieur PIQUEMAL Présente son PP. Il explique les notions de base du Budget.

Le Compte Administratif 2017 est présenté aux élus comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
Dépenses				Recettes			
Chapitre	Intitulé	Crédits ouverts BP+DM + RAR 2017	Mandats émis	Chapitre	Intitulé	Crédits ouverts BP+DM + RAR 2017	Titres émis
011	Charges à caractère général	215 350,00 €	177 665,90 €				
012	Charges de personnel	337 740,00 €	306 476,45 €	013	Atténuation des charges	12 239,44 €	45 007,09 €
65	Autres charges de gestion courante	80 250,00 €	57 593,75 €	70	Produits des services	56 000,00 €	86 424,86 €
66	Charges financières	33 500,00 €	23 817,59 €	73	Impôts et taxes	439 667,00 €	448 304,52 €
67	Charges exceptionnelles	4 200,00 €	- €	74	Dotat° aux amortissements	186 428,00 €	249 804,41 €
022	Dépenses Imprévues	20 000,00 €	- €	75	Autres Produits gestion courante	20 000,00 €	23 952,44 €
				76		- €	3,35 €
	S/TOTAL	691 040,00 €		77	Produits Exceptionnels	- €	1 260,00 €
023	Virement à la section d'investissement	685 350,00 €		002	Pour info Excédent fonctionnement reporté	662 055,56 €	
	TOTAL Dépenses	1 376 390,00 €	565 553,69 €		TOTAL Recettes	1 376 390,00 €	854 756,67 €
Résultat de clôture de la section de fonctionnement de l'exercice 2017 est de 289 202,98€							
SECTION D'INVESTISSEMENT							
Dépenses				Recettes			
Chapitre	Désignation	Crédits ouverts BP+DM + RAR 2017	Mandats émis	Chapitre	Désignation	Crédits ouverts BP+DM + RAR 2017	Titres émis
				021	Virement à la section de fonctionnement	685 350,00 €	
020	Dépenses Imprévues	20 000,00 €		10	Dotations fonds divers	55 000,00 €	9 988,45 €
16	Emprunts et dettes assimilées	60 000,00 €	59 448,42 €	1068	Excédent de fonctionnement	19 152,44 €	19 152,44 €
20	Immobilisations incorporelles	76 000,00 €	2 400,00 €	13	Subventions d'investissement	235 400,00 €	436,50 €
21	Immobilisations corporelles	291 250,00 €	5 876,07 €	16	Emprunts et dettes assimilées	380 000,00 €	
23	Immobilisations en cours	908 500,00 €	78 662,57 €	041	Opérations patrimoniales	56 700,00 €	56 700,00 €
041	Opérations patrimoniales	56 700,00 €	56 700,00 €				
001	Pour information Solde exécution reporté 2012	19 152,44 €					
	S/TOTAL	1 431 602,44 €	203 087,06 €		S/TOTAL	1 431 602,44 €	86 277,39 €
	TOTAL DEPENSES (Total mandats émis+ RAR - crédits ouverts)	- 1 228 515,38 €			TOTAL RECETTES (Total titres émis + RAR- Crédits ouverts)	- 1 345 325,05 €	
Le résultat de clôture de la section d'investissement de l'exercice 2017 est de -116 809,67€							

Madame le Maire quitte la salle et le Conseil Municipal passe au vote :

Le Compte Administratif est approuvé à 13 Voix POUR, Madame le Maire ne participe pas au vote et la procuration que M. MARQUET Dominique lui a donnée ne peut être comptabilisée.

5. Vote du Compte de Gestion 2017

Monsieur PIQUEMAL explique à l'assemblée que le Compte de Gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes selon une présentation analogue à celle du Compte Administratif.

On peut constater de la stricte concordance des deux documents.

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 431 602,44	1 376 390,00	2 807 992,44
Titres de recettes émis (b)	86 713,89	854 864,02	941 577,91
Réductions de titres (c)	436,50	107,35	543,85
Recettes nettes (d = b - c)	86 277,39	854 756,67	941 034,06
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 431 602,44	1 376 390,00	2 807 992,44
Mandats émis (f)	203 087,06	566 722,32	769 809,38
Annulations de mandats (g)	0,00	1 168,63	1 168,63
Dépenses nettes (h = f - g)	203 087,06	565 553,69	768 640,75
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		289 202,98	172 393,31
(h - d) Déficit	116 809,67		

Le Compte de Gestion est approuvé à l'unanimité 15 voix POUR.

6. Vote de l'affectation de résultat 2017

Monsieur PIQUEMAL précise que l'affectation de résultat se fait après le vote du Compte Administratif. Le résultat à affecter est le résultat cumulé, c'est-à-dire le résultat de l'exercice N-1 tenant compte du report du résultat de fonctionnement de l'exercice N-2.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	289 202.98 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	662 055.56 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	951 258.54 €
D Solde d'exécution d'investissement	-135 962.11 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)	0.00 €
Besoin de financement F	=D+E -135 962.11 €
AFFECTATION = C	=G+H 951 258.54 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	135 962.11 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	815 296.43 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

L'affectation de résultat est votée à l'unanimité à 15 voix POUR.

7. Décision des montants des subventions 2018

Monsieur PIQUEMAL Adjoint aux finances et au budget expose aux membres du Conseil Municipal les différents dossiers de demandes de subvention pour l'année 2018, présentés par les associations.

Il est rappelé aux membres du Conseil que ces dossiers ont été examinés par les membres de la commission du Budget.

Il est proposé d'attribuer et de verser une subvention aux associations suivantes :

- | | |
|---|---|
| ➤ ALEVA 250 €
Il est précisé que Mme le Maire ne participe pas au vote et par conséquent
La procuration de M. MARQUET ne peut être comptabilisée | Proposition votée à 13 Voix POUR |
| ➤ AMICALE DES SAPEURS POMPIERS 300 € | Proposition votée à 15 voix POUR |
| ➤ AUTERIVE PECHE APPMA 250€ | Proposition votée à 15 voix POUR |
| ➤ CLUB DES AINES LE VERNET-VENERQUE-GREPIAC 250 € | Proposition votée à 15 voix POUR |
| ➤ CLUB DE FOOT DE VENERQUE FCVV 1000 €
Il est précisé que Mme ALVAREZ ne participe pas au vote. | Proposition votée à 14 Voix POUR |
| ➤ FNACA Auterive 150 € | Proposition votée à 15 voix POUR |
| ➤ TENNIS CLUB DE GREPIAC 1 200 €
Il est précisé que Mme VASSAL et M. MUNIGLIA ne participent pas au vote. | Proposition votée à 13 Voix POUR |
| ➤ PETANQUE 2100 € | Proposition votée à 15 voix POUR |
| ➤ OTOTEM 700 € | Proposition votée à 15 voix POUR |
| ➤ FOYER RURAL 800 €
2 Abstentions Mme TOURNUT et M. MOULIS. 1 Voix CONTRE M. CHIVIALLE | Proposition votée à 12 Voix POUR |
| ➤ LES LUMIERES DE GREPIAC 600 €
2 Abstentions Mme TOURNUT et M. CHIVIALLE | Proposition votée à 13 Voix POUR |
| ➤ CHASSE 400€ | Proposition votée à 15 voix POUR |
| ➤ AIFP 1 137.40€ | Proposition votée à 15 voix POUR |
| ➤ PROTECTION CIVILE 300 € | Proposition votée à 15 voix POUR |
| ➤ FANS DE VALOU 1 500 €
Le conseil Municipal : | Proposition votée à 15 voix POUR |

- ✓ donne pouvoir à Mme le Maire pour signer les documents relatifs à ces demandes
- ✓ dit que les dépenses sont inscrites au BP 2018 de la commune

8. Vote des Trois Taxes 2018

Madame le Maire comme elle s'était engagée lors de sa campagne électorale, souhaite ne pas augmenter les taux pour l'année 2018.

Après avoir entendu Madame le Maire et les membres de la commission des finances, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les taux de la fiscalité pour l'année 2018, qui s'établissent à :

1. Taxe habitation : 11.96%
2. Taxe foncière Bâtie : 24.45%
3. Taxe Foncière Non Bâtie : 137.54%

9. Vote du Budget 2018

Monsieur PIQUEMAL précise à l'assemblée que le budget comporte deux sections : Fonctionnement et Investissement, composées de deux parties : dépenses et recettes.

Le Budget 2018 se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
Dépenses			Recettes				
Chapitre	Intitulé	Montant	Chapitre	Intitulé	Montant		
011	Charges à caractère général	259 936.43 €	002	Excédent antérieur reporté	815 296.43 €		
012	Charges de personnel	348 500.00 €	013	Atténuation des charges	10 359.00 €		
65	Autres charges de gestion courante	60 100.00 €	70	Produits des services	83 760.00 €		
66	Charges financières	25 000.00 €	73	Impôts et taxes	424 619.00 €		
67	Charges exceptionnelles	36 388.00 €	74	Dotations et participations	158 211.00 €		
022	Dépenses Imprévues	20 000.00 €	75	Autres Produits gestion courante	20 000.00 €		
	S/TOTAL Dépenses	749 924.43 €		S/TOTAL Recettes	1 512 245.43 €		
023	Solde Autofinancement	762 321.00 €					
	TOTAL DEPENSES	1 512 245.43 €		TOTAL RECETTES	1 512 245.43 €		
SECTION D'INVESTISSEMENT							
Dépenses			Recettes				
Chapitre	Intitulé	Montant	RAR	Chapitre	Intitulé	Montant	RAR
001	Solde antérieur d'investissement reporté	135 962.11 €		021	Virement à la section de fonctionnemen	762 321.00 €	
020	Dépenses Imprévues	20 000.00 €		10	Dotations fonds divers	18 223.00 €	
16	Emprunts et dettes assimilées	89 500.00 €		1068	Excédent de fonctionnement	135 962.11 €	
20	Immobilisations incorporelles	20 000.00 €		13	Subventions d'investissement	316 763.00 €	
21	Immobilisations corporelles	169 662.00 €		16	Emprunts	- €	
23	Immobilisation en cours	798 145.00 €		238	Immo en cours	- €	
041	Opérations patrimoniales	4 318.00 €		041	Opérations patrimoniales	4 318.00 €	
	S/TOTAL Dépenses				TOTAL	1 237 587.11 €	
	TOTAL DEPENSES (S/Total + RAR)	1 237 587.11 €			TOTAL RECETTES (S/Total + RAR)	1 237 587.11 €	

Le budget 2018 est voté à l'unanimité à 15 voix POUR.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 12h03.